

Fiche de données de sécurité

Version : 02.02/CAN_F

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Appellation commerciale: LGET 2

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usages recommandés : Graisse lubrifiante

For Chemical Emergency
Spill, Leak, Fire, Exposure, or Accident
Call CHEMTREC Day or Night
Within USA and Canada: 1-800-424-9300
Outside USA and Canada: +1 703-527-3887 (collect calls accepted)

Location:
CHEMTREC
2900 Fairview Park Drive
Falls Church VA 22042-4513
USA

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur: SKF MAINTENANCE PRODUCTS
Postbus 1008
NL-3430 BA Nieuwegein
Pays-Bas
Tél : +31 30 6307200
E-mail : sebastien.david@skf.com
WWW: www.skf.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

+31 30 6307200

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification:

Le produit ne doit pas être classé comme dangereux, selon la réglementation sur la classification et l'étiquetage des substances et des mélanges.

Effets nocifs les plus graves :

Peut avoir un effet légèrement irritant sur la peau et les yeux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Le produit ne doit pas être classé comme dangereux, selon la réglementation sur la classification et l'étiquetage des substances et des mélanges.

2.3. Autres dangers

Aucun connu.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Numéro d'engistrement	CAS/ Numéros CE	Substance	w/w%	Rem.
01-211997907-9-20	95-14-7-E 202-394-1	benzotriazole-	1 - <5	.

Autres informations: Toute lettre à la suite du numéro CAS fait référence à un ensemble de données particulières.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation:	Sortir à l'air frais. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.
Ingestion:	Rincer soigneusement la bouche et boire 1 à 2 verres d'eau à petites gorgées. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.
Peau:	Enlever les vêtements souillés. Laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.
Yeux	Rincer à l'eau (utiliser de préférence des produits de rinçage pour les yeux) jusqu'à ce que l'irritation se calme. Consulter un médecin si les symptômes persistent.
Autres informations:	En cas de visite chez un médecin, présenter cette fiche de données de sécurité ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut avoir un effet légèrement irritant sur la peau et les yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes. Aucun traitement particulier et immédiat n'est nécessaire.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec de la poudre, de la mousse ou un brouillard d'eau. Refroidir les stocks qui ne sont pas en flammes en pulvérisant de l'eau ou du brouillard d'eau.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risque de propager l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non-inflammable mais combustible. Le produit se décompose lorsqu'il est brûlé, et les gaz toxiques suivants peuvent se former : Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone/ Le fluorure d'hydrogène

5.3. Conseils aux pompiers

Si cela peut se faire sans danger, enlever les récipients de la zone menacée par le feu. Eviter d'inhaler les vapeurs et les gaz de combustion. Sortir à l'air frais. Porter un appareil respiratoire isolant ainsi que des gants résistants aux produits chimiques.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes:	Mettre des gants.
Pour les secouristes:	En plus de ce qui précède : Le port d'un vêtement protecteur normal équivalent à la norme EN 469 est recommandé.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter de laisser le produit pénétrer dans les égouts et/ou dans les eaux de surface.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Bloquer la progression des déperditions et les absorber à l'aide de sable ou de tout autre matériau absorbant, puis transporter ces déperditions dans des récipients à déchets appropriés. Essuyer les petites éclaboussures avec un chiffon.

6.4. Référence à d'autres sections

Se reporter au section 8 pour le type d'équipement de protection. Se reporter au section 13 pour les instructions sur l'élimination.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Le produit doit être utilisé dans des conditions de bonne ventilation, et de préférence avec ventilation du procédé. Aménager un accès à l'eau courante ainsi qu'un accès au rince-oeil. Se laver les mains avant de faire une pause ou d'aller aux toilettes et à la fin des travaux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le produit en sécurité, hors de portée des enfants et à distance des denrées alimentaires, de la nourriture pour animaux, des médicaments, etc. Conserver dans l'emballage original hermétiquement fermé. Entreposer dans un endroit sec.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucunes.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

VME : valeurs moyenne d'exposition, VLCT/VLE: valeurs limites d'exposition.

Base légale : ACGIH Threshold Limit Values (TLV's) and Biological Exposure Indices (BEI's), 2017. OSHA 29 CFR part 1910.1000, table Z1-Z3, Limits for Air Contaminants 2006. Il peut y avoir des limites d'exposition additionnelles en raison de lois et réglementations régionales et locales. Les réglementations locales peuvent être plus strictes que les exigences régionales ou nationales.

Ne contient aucune substance exigeant une mention obligatoire.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés: Porter l'équipement de protection individuelle précisé ci-dessous.

Equipement de protection individuelle, protection des yeux/du visage : Porter des lunettes de protection en cas de risque d'éclaboussure dans les yeux.

Equipement de protection individuelle, protection de la peau : Dans l'éventualité d'un contact direct avec la peau, porter des gants protecteurs : Type de matériau: Nitrile/ Butylcaoutchouc. Le temps de pénétration n'a pas encore été déterminé pour ce produit. Changer souvent de gants.

Equipement de protection individuelle, protection respiratoire : S'il existe un risque de formation de vapeurs d'aérosol, porter un appareil de protection respiratoire avec filtre A/P2.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement: S'assurer de la conformité à la législation locale sur les émissions.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat: Pâte /Matières grasses.

Couleur: Blanc

Odeur: Aucune donnée

Seuil olfactif: Aucune donnée

pH (solution à utiliser): Aucune donnée

pH (concentré): Aucune donnée

Point de fusion/point de congélation: Aucune donnée

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: > 300 °C 1013 hPa

Point d'éclair: Aucune donnée

Taux d'évaporation: Aucune donnée

Inflammabilité (solide, gaz): Aucune donnée

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité: Aucune donnée

Limites supérieures/inférieures limites d'explosivité: Aucune donnée

Pression de vapeur: << 0,01 hPa. 50 °C

Densité de vapeur: Aucune donnée

Densité relative: 1,9 g/cm³ (20 °C)

Solubilité: Aucune donnée

Coefficient de partage n-octanol/eau: Aucune donnée

Température d'auto-inflammabilité: Aucune donnée

Température de décomposition: > 290 °C 1013 hPa

Viscosité: Aucune donnée

Propriétés explosives: Aucune donnée

Propriétés comburantes: Aucune donnée

9.2. Autres informations

Aucunes.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réagit avec : Acides forts/ Métaux alcalins.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est inerte s'il est utilisé conformément aux instructions du fournisseur.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun effet connu.

10.4. Conditions à éviter

Eviter les températures > 290 °C.

10.5. Matières incompatibles

Acides forts/ Métaux alcalins.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Le produit se décompose lorsqu'il est brûlé ou chauffé à de fortes températures, et les gaz toxiques suivants peuvent se former : Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone/ Le fluorure d'hydrogène

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - par voie orale:

L'ingestion de grandes quantités peut provoquer une gêne. Le produit n'a pas besoin d'être classé. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Oral: LD50 (Rat) > 7000 mg/kg

Toxicité aiguë - par voie cutanée:

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cutanée: LD50 (Lapin) > 17900 mg/kg

Toxicité aiguë - par inhalation:

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

95-14-7-E: Rat, , 4h: CL50 = 1,4 mg/l

Corrosion/irritation cutanée :

Peut être légèrement irritant. Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Irritation momentanée. Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Sensibilisation respiratoire ou sensibilisation cutanée :

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Propriétés cancérigènes :

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Toxicité pour la reproduction:

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Exposition unique STOT :

L'inhalation du produit atomisé peut provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures. Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Exposition répétée STOT :

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Danger par aspiration:

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Autres effets toxicologiques :

Aucun effet connu.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Le produit contient de petites quantités de substances dangereuses pour l'environnement.

Toxicité aiguë:

Poisson (*Brachydanio rerio*): LC50 (96h) = 1300 mg/l
Crustacés (*Daphnia magna*): EC50 (24h) = 200 mg/l
Bactérie (*Pseudomonas putida*): EC50 (3h) > 1000 mg/l

95-14-7-E: Crustacés: *Daphnia magna*: 48hCE50 = 91 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

N'est pas supposé biodégradable. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune évaluation n'a été faite.

12.6. Autres effets néfastes

Les produits à base de pétrole peuvent provoquer une pollution des sols et des eaux.

Classification selon la directive de l'eau allemande (WGK): 1

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éviter de jeter le produit dans les égouts ou de le verser dans les eaux de surface.

Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet, il ne répond pas aux critères de déchet dangereux tel que défini dans la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE, 1999). L'élimination doit se faire conformément à la réglementation locale, régionale et nationale. Il est possible que la réglementation locale soit plus stricte que les exigences régionales ou nationales.

L'emballage non nettoyé doit être supprimé via le système local de suppression des déchets. Une fois nettoyé, l'emballage vide peut être jeté comme déchet recyclable.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas couvert par la réglementation sur le transport de marchandises dangereuses.

14.1. Numéro ONU

-

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

-

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

-

14.4. Groupe d'emballage

-

14.5. Dangers pour l'environnement

-

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

-

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

-

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dispositions particulières: Aucunes.

SECTION 16: Autres informations

Des modifications ont été réalisées 1, 3, 7, 9, 11, 12
dans les paragraphes suivants :

Explication des abréviations :

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: Very Persistent and Very Bioaccumulative
STOT: Specific Target Organ Toxicity

Méthode de classification :

Calcul basé sur les dangers de composants connus.

Formation :

Il est recommandé de bien connaître cette fiche de données de sécurité.

Autres informations:

Cette fiche de données de sécurité a été élaborée pour ce produit seulement, et ne s'applique que pour lui. Elle se base sur nos connaissances actuelles et sur l'information que le fournisseur a pu trouver sur le produits lors de l'élaboration de cette fiche. Cette fiche de données de sécurité s'applique à la loi en vigueur sur l'élaboration des fiches de données de sécurité conformément au Règlement sur les produits dangereux dans sa dernière version.

Révision:

07-12-2017

Remplace:

31-05-2016
